

Interreg – France-Suisse

France – Suisse

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 29/05/2020

Le programme Interreg V France-Suisse est un programme de coopération territoriale européenne, mis en œuvre sur un territoire de coopération réparti entre la France et la Suisse.

Par la mobilisation conjointe et complémentaire des fonds communautaires, nationaux, régionaux, infrarégionaux, fédéraux et cantonaux que les partenaires du programme proposent des solutions adaptées aux enjeux relatifs à l'emploi, à la formation et à la compétitivité sur l'ensemble de son territoire et répondent aux objectifs de la stratégie Europe 2020

Le programme soutient des projets transfrontaliers impliquant a minima un partenaire français et un partenaire suisse.

En France : **66 millions d'€ de FEDER**

En Suisse : **41 millions d'€** soit 50 millions de CHF (15 millions CHF de financement fédéral, 35 millions CHF de financement cantonal).

Budget Total 102,8 M€ -

Taux de cofinancement FEDER 60 à 75%



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?



**OT 1 :
Innovation**

OS 1 : Augmenter et structurer les collaborations dans le domaine de la Recherche et de l'Innovation

OS 2 : Développer des innovations dans les domaines d'excellence du territoire

OS 3 : Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine



**OT 6 :
Environnement**

OS 4 : Préserver et restaurer les écosystèmes fragilisés de l'espace transfrontalier

OS 5 : Structurer des démarches intégrées d'aménagement du territoire favorisant l'économie d'espace et la qualité de l'air



**OT 7 :
Transport durable**

OS 6 : Augmenter l'utilisation des moyens de transports durables pour les déplacements transfrontaliers

OS 7 : Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier



**OT 8 :
Emploi, mobilité**

OS 8 : Soutenir le développement de services de proximité dans l'objectif de favoriser l'activité économique

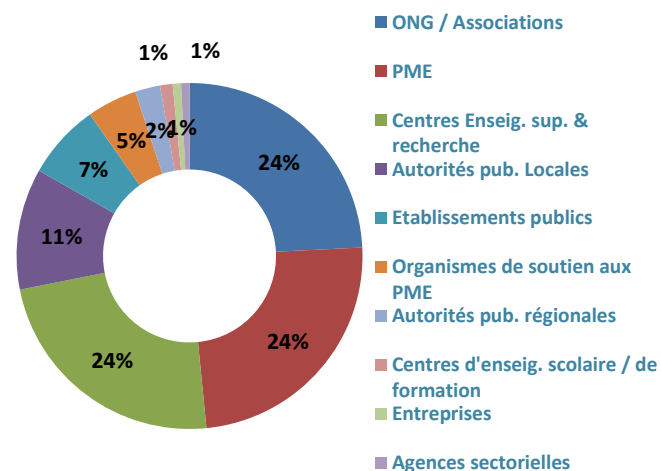
OS 9 : Mettre en œuvre des actions communes pour renforcer l'accès aux marchés de l'emploi

Où en est la mise en œuvre du programme ? (situation au 29/05/2020 en Millions d'€)

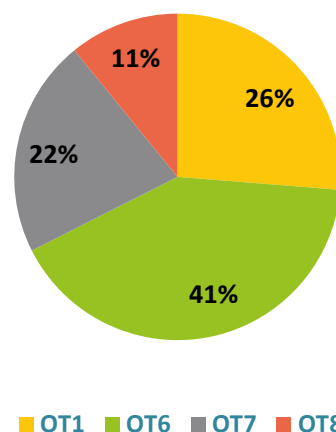
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montant FEDER programmé (en M€)		Nombres de projets et d'organismes FR soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER programmé	% FEDER programmé	Nombre de Projets	Bénéficiaires FR*	Dont Chef de File FR
OT 1 : Innovation	23,8	14,3	14	97,7	47	122	47
OT 6 : Environnement	36,9	24	22	91,7	37	73	37
OT 7 : Transport durable	29,5	17,7	11,5	64,7	11	24	11
OT 8 : Emploi, mobilité	7,9	5,9	5,8	98,3	16	37	16
Total	98,1	61,9	53,3	86	111	256	111

* Uniquement les bénéficiaires soutenus financièrement

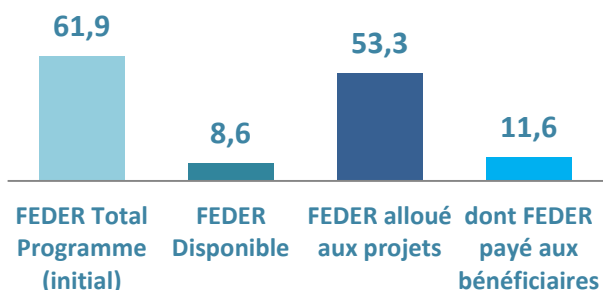
Qui sont les bénéficiaires des financements



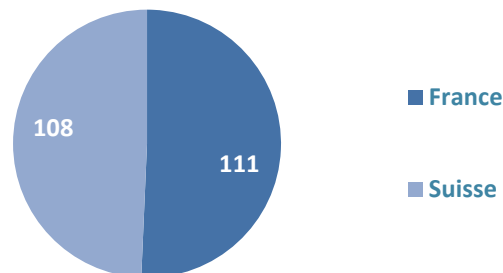
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 29/05/2020 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (situation au 29/05/2020 (en Millions d'€))



Répartition des bénéficiaires chefs de file par pays



Le rythme de programmation est conforme aux prévisions et l'Autorité de Gestion travaille à l'amélioration des paiements aux porteurs.


Le programme France-Suisse prévoit que chaque projet co-financé doit avoir un chef de file français et un chef de file suisse. Les 111 projets (hors Assistance Technique) en cours de réalisation ont reçu une participation du FEDER apportée par l'Autorité de Gestion française du fonds, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, et parmi ces opérations, 108 ont reçu un financement public, fédéral et / ou cantonal, des autorités suisses.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement FEDER du programme Interreg France-Suisse

Le programme Interreg France-Suisse 2014-2020 est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Les projets doivent réunir a minima 2 partenaires situés dans les régions et départements des 2 pays de la zone éligible.

Le dépôt des dossiers se fait au fil de l'eau.

Les projets emblématiques du programme Interreg France-Suisse

<p>Projet : Stop aux invasives</p>	
<p>Chefs de file : Espaces Ruraux Montagnards ERM 74</p> <p>Budget total franco-suisse : 3 100 492,06 €</p> <p>Budget français : 1 745 564,70 €</p> <p>Subvention FEDER : 1 084 617,06 €</p> <p>Durée : du 24/11/2017 au 31/12/2021</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Syndicat mixte d'exécution du contrat de rivières des Usse (FR), - Coordination Eau bien commun Auvergne Rhône Alpes (FR), - Communauté de communes du Genevois (FR), - ELTEL SA (CH), - Haute Ecole du Paysage d'ingénierie et d'architecture (CH), - Association pour la sauvegarde du Léman (CH)
<p>Objectif Thématique : 6 - protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources</p> <p>Priorité d'investissement : 6(c) - protection, promotion et développement du patrimoine culturel</p>	
<p>Résumé synthétique ET principales réalisations :</p> <p>Le projet consiste à faire émerger une solution innovante et écologique contre l'invasion des néophytes, espèces invasives telles que les renouées du Japon ou les berces du Caucase, grâce à l'exploitation et au développement des connaissances techniques et scientifiques des partenaires.</p> <p>La méthode d'éradication expérimentée dans le cadre du projet s'articule en deux temps : tout d'abord, élimination des espèces invasives grâce à une technique écologique basée sur la stérilisation thermique profonde, mise au point par les partenaires industriels ; puis reconstitution des milieux par l'implantation d'espèces végétales capables de concurrencer durablement les néophytes, dans le cadre de protocoles mis au point par l'ensemble du partenariat.</p> <p>Cette solution innovante permettra aux acteurs impliqués de diversifier leurs activités et d'améliorer leur compétitivité.</p> <p>Le projet met au point une solution de génie végétal innovante créatrice de valeur ajoutée dans le cadre de la gestion de l'espace public et de l'éradication des néophytes. Les résultats de cette expérimentation seront largement diffusés et pourront être utilisés par les acteurs publics dans leurs plans de gestion afin de préserver la biodiversité et rétablir l'équilibre des écosystèmes fragilisés par les espèces invasives.</p>	
<p>Personne contact : BLONDET Cyril – contact@erm74.com</p> <p>Site internet / Réseaux sociaux : En savoir plus sur Stop aux Invasives</p>	

<p>Projet : DEVCOOP</p>	
<p>Chefs de file : Université Savoie Mont Blanc (FR)</p> <p>Budget total franco-suisse : 873 696,63 €</p> <p>Budget français : 474 522,09 €</p> <p>Subvention FEDER : 308 439,37 €</p> <p>Durée : du 01/06/2017 au 30/11/2020</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CAUE 74 (FR), - CAUE 01 (FR), - Pôle Métropolitain du Genevois français (FR), - De Jong Architectes (FR), - Université de Genève (CH), - Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture (CH), - Haute école de travail social, Urbanité (s) (CH), - Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (CH), - Canton de Genève (CH), - Canton de Vaud (CH),
<p>Objectif Thématique : 6 - protéger l'environnement et encourager l'utilisation durable des ressources</p>	
<p>Priorité d'investissement : 6(e) - actions visant à l'amélioration de l'environnement urbain, notamment par la réhabilitation des friches industrielles et la réduction de la pollution atmosphérique</p>	
<p>Résumé synthétique ET principales réalisations :</p> <p>DEVCOOP promeut le développement du modèle de la coopérative d'habitat (forme de logement participatif) dans le Grand Genève, en créant une plateforme franco-suisse d'échange, de capitalisation des expériences et d'apprentissage mutuel. Il s'agit, par des travaux de recherche partagés (droit, géographie, sociologie, science de l'ingénieur, etc.), d'identifier les freins au développement de l'habitat coopératif et de proposer des solutions pour faire de ce mode de logement un mode « naturel » de logement, parmi d'autres. Dans un second temps, sera lancé un appel à idées afin de sélectionner des sites situés dans des collectivités désireuses de développer ce modèle et d'entamer une première réflexion.</p> <p>DEVCOOP, basé sur les instruments d'aménagement du territoire et du logement dont chaque pays dispose, souhaite impulser une nouvelle dynamique transfrontalière favorisant l'essor d'une nouvelle filière de l'économie sociale et solidaire pour un développement territorial cohérent.</p> <p>DEVCOOP par son soutien à l'habitat coopératif contribue, à sa mesure, à garantir les conditions d'attractivité et de compétitivité de l'espace métropolitain du Grand-Genève en promouvant un modèle d'habitat urbain et péri-urbain, accessible, de qualité et durable.</p>	
<p>Personne contact : JOYE Jean-François – jean-francois.joye@univ-smb.fr</p>	
<p>Site internet / Réseaux sociaux : En savoir plus sur DEVCOOP</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de Gestion et Secrétariat Conjoint France : Région Bourgogne-Franche-Comté Secrétariat Conjoint Direction Europe et Rayonnement International Tél : +33 (0)3 81 61 55 27 Mail : interreg@bourgognefranche-comte.fr Adresse : 4 square Castan, CS 51857</p>	<p>Secrétariat Conjoint Suisse : Coordination Régionale Interreg Tél : +41 (0)32 889 76 19 Mail : france-suisse@interreg.ch Adresse : 13 rue de la Paix, CH – 2300 La Chaux-de-Fonds</p>
--	---